

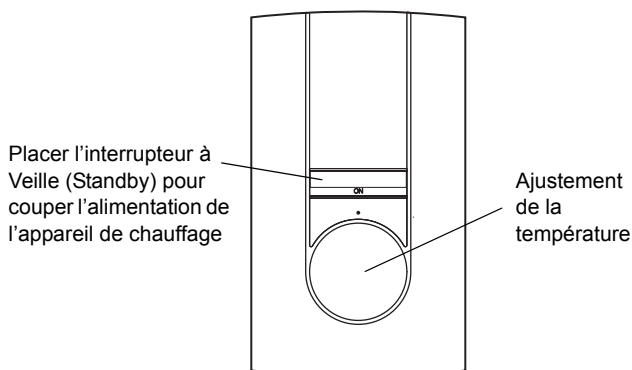
This is a legacy product document supported by Resideo. It is no longer manufactured

Guide de l'utilisateur

Thermostat électronique

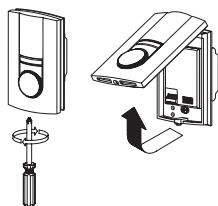
1 Description

Le thermostat TL7130A de Honeywell peut être relié à un appareil de chauffage électrique pour contrôler la température ambiante.



2 Montage/démontage

- Pour enlever le module de contrôle de la base de puissance, desserrer la vis capitive sous le thermostat et séparer les deux composants tel que démontré.
- Pour installer le module de contrôle sur la base de puissance, inverser la procédure ci-dessus.



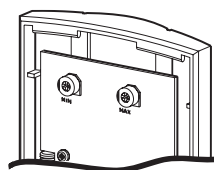
NOTE : Garder les grilles d'aération du thermostat propres et dégagées.

3 Réglage de température

Placer la roulette à la température désirée. À la position minimale de la roulette, la température est 7°C (45°F).

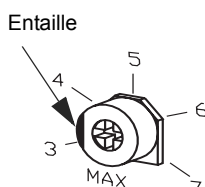
4 Limites de température

Deux potentiomètres, à l'arrière du module de contrôle, servent à fixer les limites minimale et maximale de température. Par exemple, même si la roulette est placée à 30°C, la température sera maintenue à 25°C si la limite maximale est réglée à 25°C.



Utiliser un tournevis plat pour ajuster chaque potentiomètre jusqu'à ce que son entaille se pointe vers la limite désirée de la température. Chaque position de potentiomètre correspond à un réglage de température.

- | | |
|-----------------|-----------------|
| 1 : 5°C (41°F) | 5 : 25°C (77°F) |
| 2 : 10°C (50°F) | 6 : 30°C (86°F) |
| 3 : 15°C (59°F) | 7 : 35°C (95°F) |
| 4 : 20°C (68°F) | |



5 Spécifications techniques

Alimentation : se référer aux instructions de la base de puissance

Plage de réglage : 7°C, 15°C à 35°C (45°F, 59°F à 95°F)

Limite minimale : 5°C à 25°C (41°F à 77°F)

Limite maximale : 15°C à 35°C (59°F à 95°F)

Précision : 0,5°C (0,9°F)

Entreposage : -20°C à 50°C (-4°F à 120°F)

Longueur de cycle de chauffage : 15 minutes

✓ Garantie

Honeywell garantit ce produit, à l'exception des piles, contre tout vice de fabrication ou de matière dans la mesure où il en est fait une utilisation et un entretien convenables, et ce, pour cinq (5) ans à partir de la date d'achat par le consommateur. En cas de défectuosité ou de mauvais fonctionnement pendant la période de garantie, Honeywell remplacera ou réparera le produit (au gré de Honeywell).

Si le produit est défectueux,

- le retourner, accompagné d'une preuve d'achat indiquant la date d'achat, à l'endroit où il a été acheté, ou
- s'adresser aux Services à la clientèle de Honeywell en composant le 1-800-468-1502. Les Services à la clientèle détermineront alors si le produit doit être retourné à l'adresse suivante : Honeywell Return Goods, Dock 4 MN10-3860, 1885 Douglas Dr N, Golden Valley, MN 55422, ou si un produit de remplacement peut vous être expédié.

La présente garantie ne couvre pas les frais de retrait ou de réinstallation. La présente garantie ne s'appliquera pas s'il est démontré que la défectuosité ou le mauvais fonctionnement est dû à un endommagement du produit alors que le consommateur l'avait en sa possession.

La responsabilité de Honeywell se limite à réparer ou à remplacer le produit conformément aux modalités susmentionnées. HONEYWELL N'EST EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES PERTES OU DOMMAGES, Y COMPRIS LES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES DÉCOULANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT D'UNE VIOLATION QUELCONQUE D'UNE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, APPLICABLE AU PRÉSENT PRODUIT NI DE TOUTE AUTRE DÉFECTUOSITÉ DU PRÉSENT PRODUIT. Certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la restriction des dommages indirects et, par conséquent, la présente restriction peut ne pas s'appliquer.

LA PRÉSENTE GARANTIE TIENT LIEU DE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU TACITES, ET LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE ET DE CONFORMITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE SONT PAR LES PRÉSENTES EXCLUES APRÈS LA PÉRIODE DE CINQ ANS DE LA PRÉSENTE GARANTIE. Certaines provinces ne permettent pas de limiter la durée des garanties tacites et, par conséquent, la présente limitation peut ne pas s'appliquer.

La présente garantie donne au consommateur des droits légaux spécifiques et peut-être certains autres droits qui peuvent varier d'une province à l'autre.

Pour toute question concernant la présente garantie, prière d'écrire aux Services à la clientèle de Honeywell à l'adresse suivante : Honeywell Customer Relations, 1985 Douglas Drive, Golden Valley, MN 55422, ou encore composer le 1-800-468-1502. Au Canada, prière de s'adresser au service des Produits de détail, Honeywell Limited/Honeywell Limitée, 35, Dynamic Drive, Scarborough (Ontario) M1V 4Z9.

☎ Service à la clientèle

Si vous avez des questions sur le fonctionnement de votre thermostat, veuillez consulter www.honeywell.com/yourhome, ou vous adresser au service à la clientèle de Honeywell en composant sans frais le **1-800-468-1502**.